

M. Ricard: Vous pouvez hasarder une autre hypothèse. Vous avez dit cela en 1958.

L'hon. M. Starr: Le résultat ne faisait pas de doute.

Une voix: Vous ne vivrez pas assez vieux pour reprendre le pouvoir.

L'hon. M. Hellyer: Je ne m'étais pas aperçu que j'avais tant grisonné. Ce n'est pas une question à prendre à la légère. J'espère bien que le gouvernement examinera sérieusement la proposition selon laquelle il devrait, à la prochaine occasion, mettre en vigueur un régime national complet de pensions mobiles contrôlé, parce que, dans cette catégorie de chômeurs, on trouve probablement des dizaines sinon des centaines de milliers de personnes qui sont sans emploi simplement parce qu'elles sont trop âgées pour obtenir un emploi dans les industries où un régime de pension est en vigueur.

Il n'est pas nécessaire de mener une enquête bien approfondie pour s'en rendre compte. On n'a qu'à poser des questions aux personnes qui se tiennent en file devant les bureaux d'assurance-chômage. On constate immédiatement que bon nombre ont la formation et la compétence requises et voudraient travailler, mais que c'est le régime actuel des pensions qui leur ferme la porte.

En troisième lieu, je recommande au gouvernement de mettre de l'ordre dans ses finances. De nombreux avis lui ont été soumis en ce sens. Malheureusement, je crois bien que certains n'ont reçu aucune attention. Et pourtant il n'est pas encore trop tard pour que le gouvernement accorde quelque attention aux conseils qui lui viennent de sources autorisées, certaines tout près de lui et d'autres plus loin. Si le gouvernement voulait seulement modérer ses dépenses inutiles, il pourrait dégager des fonds pour fins d'investissements dans la production. S'il est une chose que le gouvernement devrait encourager, c'est l'investissement dans des industries croissantes, capable de fournir des emplois aux Canadiens.

Malheureusement, le gouvernement a détourné une si grande partie du produit national pour payer des intérêts et de folles dépenses qu'il nous a dépouillés des fonds qui auraient pu être disponibles à des fins d'immobilisations, et sans lesquelles notre économie dynamique ne peut progresser ni assurer les emplois que recherchent ces centaines de milliers de Canadiens. La conjoncture est très grave.

Peut-être pourrais-je me reporter un moment au programme de formation professionnelle qui a été proposé. J'ai ici une coupure d'un journal irlandais. O y trouve une liste d'emplois immédiatement disponibles au

[L'hon. M. Hellyer.]

Canada, paraît-il, et qui s'étale sur trois colonnes. Qu'il y ait des possibilités d'emploi au Canada, cela ne fait aucun doute. On le voit en parcourant les petites annonces des grands quotidiens. Il y a des emplois disponibles, mais c'est la main-d'œuvre spécialisée qui manque pour remplir ces emplois. C'est la sagesse même d'assurer aux jeunes Canadiens la formation qui leur permettra d'occuper les postes qui leur sont disponibles à l'heure actuelle.

Dans un article d'un journal canadien que j'ai lu récemment, j'ai relevé qu'une société (il s'agit, si je ne m'abuse, de la société Tamblin) se plaint de ce que son développement a été retardé parce qu'elle n'a pu recruter un nombre suffisant d'employés spécialisés. Ce rôle pourrait certainement être rempli par notre gouvernement, qui pourrait aider à former les spécialistes canadiens dont ce secteur a besoin. Nous ne devrions certes pas chercher des techniciens à l'étranger et ne tenter aucun effort pour apporter à nos propres gens la formation requise. Le ministre du Travail a une responsabilité toute particulière à cet égard, et nous l'exhortons à l'accepter sans plus tarder.

En terminant, j'aimerais lire un passage que j'extrahs d'un article de fond intitulé "Une souffrance inutile" et publié dans le numéro du 8 mars 1960 du *Globe and Mail* de Toronto:

La réputation du Canada souffre des nouvelles de chômage généralisé; ces nouvelles poussent les gens qui songeaient à émigrer chez nous à renoncer à leur projet et découragent les placements étrangers au Canada. Que ce sentiment soit justifié ou non, les Canadiens se sentent mal à l'aise devant le nombre imposant de leurs concitoyens qui sont dans le besoin.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, insistons pour que le gouvernement accepte sa responsabilité à cet égard. Il ne suffit pas de chercher un nouveau chiffre. Ce qu'il faut, c'est une action immédiate pour répondre à une situation des plus urgentes. Pour ce motif, nous estimons que le gouvernement devrait, en même temps qu'il demande au Parlement des crédits provisoires pour poursuivre ses travaux courants, nous donner au moins quelque indice des politiques conçues en vue de faire face à ce grand problème canadien.

M. Herridge: Monsieur le président, comme un astéroïde parlementaire peu brillant, survivant parmi une constellation d'étoiles scintillantes, je désire dire quelques mots au sujet d'une question qui revêt une grande importance pour beaucoup de mes commettants et beaucoup de chômeurs au Canada à l'heure actuelle.

Une voix: L'honorable député n'est pas sur son orbite.